

ACTION URGENTE

UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS ARRÊTÉ UNE NOUVELLE FOIS

Le 1^{er} août, Joaquín Elo Ayeto, défenseur équato-guinéen des droits humains, a été arrêté à son domicile, à Malabo, la capitale de la Guinée équatoriale, lorsque des gendarmes sont entrés de force chez lui et l'ont emmené. Il a été accusé d'avoir mené des activités illégales par le biais de l'organisation de la société civile Somos +, dont il est membre et dont les autorités prétendent qu'elle n'est pas légalement enregistrée. Il a d'abord été envoyé à la prison de Malabo Black Beach avant d'être transféré le 13 août à la prison d'Oveng Azem, dans la ville de Mongomo (est du pays), où il est maintenu en détention provisoire. Les autorités équato-guinéennes doivent immédiatement libérer Joaquín Elo Ayeto, car il est maintenu en détention arbitraire au seul motif de son travail de défenseur des droits humains.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Teodoro Obiang Nguema Mbasogo

Président de la République de Guinée équatoriale
Palacio Presidencial de Guinea Ecuatorial
Avenida de la Libertad
Malabo, Guinée équatoriale
X/Twitter - @teonguema (Vice-président)

Monsieur le Président,

Je vous écris afin d'attirer votre attention sur le cas du défenseur des droits humains **Joaquín Elo Ayeto**, membre de la plateforme de la société civile Somos+ et du parti politique d'opposition Convergence pour la démocratie sociale, arrêté le 1^{er} août et actuellement détenu à la prison d'Oveng Azem, dans la ville de Mongomo (est de la Guinée équatoriale).

Le 1^{er} août, Joaquín Elo Ayeto était chez lui à Malabo, la capitale de la Guinée équatoriale, lorsqu'il a été arrêté arbitrairement par des membres de la gendarmerie qui sont entrés de force dans sa maison et l'ont emmené. Il a été conduit à la gendarmerie de Malabo, connue sous le nom de la Luna. Une fois sur place, il a été accusé d'avoir mené des activités illégales par le biais de son organisation Somos+, qui n'a pas, selon les autorités, été correctement enregistrée. Trois jours plus tard, le 4 août, l'avocat de Joaquín Elo Ayeto s'est rendu au poste de gendarmerie où il a également été arrêté et accusé de représenter une organisation illégale. Il y a été détenu pendant plus de 48 heures, jusqu'à sa libération le 6 août. Le 9 août, Joaquín Elo Ayeto a été transféré à la prison de Malabo Black Beach et le 13 août à la prison d'Oveng Azem, où il se trouve actuellement en détention provisoire.

En juin 2020, Joaquín Elo Ayeto a demandé l'enregistrement de Somos+ auprès du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales. Cependant, quelques jours plus tard, il a été informé que la demande devait être validée par la Direction générale des droits humains, bien que cette validation ne soit pas requise par la loi.

Je tiens à vous rappeler que l'article 13 de la Constitution de la Guinée équatoriale garantit les droits à la liberté d'association, d'expression et de réunion pacifique.

À la lumière de ce qui précède, je vous exhorte à libérer immédiatement Joaquín Elo Ayeto car sa détention arbitraire découle de son activisme pacifique et de l'exercice de ses droits constitutionnels à la liberté d'association, d'expression et de réunion pacifique. Dans l'attente de sa libération, je vous demande instamment de veiller à ce qu'il soit protégé contre la torture et les autres formes de mauvais traitements, et qu'il puisse s'entretenir avec un avocat, qui doit être autorisé à effectuer son travail librement et sans craindre de représailles.

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma haute considération.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Joaquín Elo Ayeto est membre du parti politique d'opposition Convergence pour la démocratie sociale (*Convergencia Para la Democracia Social*) et membre de l'organe de coordination de Somos+, une plateforme de la société civile créée en 2015 qui mène des activités en faveur des droits humains.

L'arrestation de Joaquin Elo Ayeto a eu lieu quelques jours après sa visite, avec d'autres représentants de l'île d'Annabon, à l'ambassade de France à Malabo. Le but de cette réunion était de renforcer la coopération entre l'ambassade et la plateforme des droits humains Somos+. Somos+ s'efforçait de dénoncer les violations des droits humains ayant eu lieu récemment dans l'île d'Annabon après que des habitant·e·s ont manifesté contre l'impact de certaines explosions de dynamite minière.

Selon des informations relayées par les médias, un officier de gendarmerie aurait déclaré que « Joaquin opère clandestinement et son association est illégale ».

Ce n'est pas la première fois que Joaquín Elo Ayeto est pris pour cible pour son travail en faveur des droits humains. Ces huit dernières années, il a fait l'objet de menaces, de harcèlement et de multiples arrestations et détentions. Le 29 novembre 2016, deux officiers militaires l'ont frappé après qu'il a publié un article en ligne sur un officier ayant refusé de payer à un péage. Le 27 juin 2017, il a de nouveau été arrêté après avoir participé, avec d'autres membres de Somos+, à un événement visant à réclamer justice pour la mort d'un jeune chauffeur de taxi, qui aurait été tué par l'armée. Il a été remis en liberté une semaine plus tard. Le 25 février 2019, il a été appréhendé à son domicile à Malabo après avoir été accusé d'être en possession d'informations sur un complot visant à tuer le président. Il aurait été soumis à la torture au moins deux fois pendant sa détention au poste de police central, ce qui aurait entraîné des blessures physiques. Il a été transféré à la prison de Malabo Black Beach où il a passé près d'un an en détention provisoire, jusqu'à ce que le président Obiang ordonne sa libération le 14 février 2020. Il a de nouveau été arrêté en décembre 2022 pour avoir organisé une conférence sur les droits humains et la corruption en Guinée équatoriale « sans autorisation officielle » à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme.

Dans une courte vidéo diffusée sur Facebook quelques heures avant son arrestation le 1^{er} août 2024, Joaquin Elo Ayeto se dit fatigué d'être constamment soumis à des arrestations.

L'article 13 de la Constitution de la Guinée équatoriale garantit les droits à la liberté d'association, d'expression et de réunion pacifique.

Le 3 août, Angel Obama Obiang Eseng, avocat de Joaquin Elo Ayeto, a été arrêté et maintenu en détention pendant 48 heures, uniquement pour avoir aidé son client. Il a été accusé d'avoir fourni une représentation juridique à une organisation illégale. Il a plus tard été remis en liberté. Cependant, le 14 août, il a été temporairement suspendu du barreau de Guinée équatoriale, ce qui l'empêche d'exercer la profession d'avocat. Selon le barreau, la défense de l'organisation de Joaquin Elo Ayeto était contraire aux statuts de l'association. Outre Joaquín Elo Ayeto, Angel Obama était également l'avocat d'autres défenseurs des droits humains et travaillait sur d'autres affaires en relation avec les droits humains.

LANGUES À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : espagnol

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 31 janvier 2025

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Joaquín Elo Ayeto (il)